

Insertion : des clauses sociales plus nombreuses pour les Grands Travaux



Le Président de Montpellier Agglomération était entouré de la Vice-présidente, chargée de l'Insertion par l'Économique, Jean-Luc Frizot, Directeur Général de la TaM, Claudine Frêche, Directrice Générale d'ACM, Thierry Laget, Directeur Général de la SERM et Éric Célestin-Urbain, Directeur Général d'Enjoy.

Le 26 juillet dernier, le Président de Montpellier Agglomération, ainsi que les principaux délégataires de la collectivité, ont signé la Charte d'Engagement pour l'Emploi et l'Insertion. Un texte qui engage Montpellier Agglomération, la TaM, ACM, la SERM et Enjoy Montpellier, à augmenter le nombre de clauses sociales dans les marchés publics passés avec leurs différents opérateurs. Objectif : profiter des 5 milliards d'euros d'investissements prévus d'ici 2017 sur le territoire, pour insérer 2000 à 3000 personnes, en difficulté sociale et professionnelle, dans le monde du travail. Une mission dont sera chargée, à partir d'octobre, la Cellule d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Emploi Grands Travaux. Elle mettra en relation des personnes en recherche d'emploi avec des entreprises prenant part à ces grands projets urbains.

100 826

BOUTEILLES

de vin ont été vendues en Chine par douze domaines de l'agglomération, en un an, grâce aux accords signés par Montpellier Agglomération avec ses partenaires, dépassant largement les objectifs de l'accord.



© Femmes Actives



Des métiers et des femmes

Judi 3 octobre, découvrez toute la diversité des métiers exercés par les femmes au 2^e salon professionnel « Des métiers et des femmes » organisé par l'association Femmes actives LR, en partenariat avec Montpellier Agglomération.

De 10h à 20h au Domaine de la Providence à Montpellier.

Entrée libre



femmes-actives-montpellier.fr

La piscine Les Néréides ouvre à Lattes !

La piscine Les Néréides, 13^e piscine du réseau de Montpellier Agglomération, ouvre ses portes à Lattes. Le public pourra la découvrir au cours de deux après-midi portes ouvertes, samedi 14 et dimanche 15 septembre, avec entrée et animations gratuites.

Après la piscine Poséidon à Cournonterral, ouverte en 2010, voici celle des Néréides à Lattes. Dès le 14 septembre, les premiers utilisateurs de la piscine découvriront l'intérieur de cet espace de 2 400 m² tout en transparence, avec ses grandes baies vitrées donnant sur une plage extérieure en gazon. À l'intérieur, la piscine comprend un bassin ludique de 185 m² avec des jets massants, un bassin sportif de 25 mètres de long, une pataugeoire, une plage intérieure avec des transats et des gradins pouvant accueillir 80 spectateurs.

77 heures d'ouverture par semaine

La piscine accueillera les scolaires dans le cadre de la politique d'apprentissage de la natation développée par Montpellier Agglomération auprès des maternelles et des élémentaires de cycle 2, mais aussi les collégiens, les associations et le public. Elle sera ouverte 77 heures par semaine, tous les jours, avec de larges plages pour le public, sur le temps de midi et en soirée, les vendredis et samedis matins et le dimanche après-midi. Le premier week-end d'ouverture au public, les 14 et 15 septembre, la piscine sera gratuitement ouverte de 14h à 18h. Et le samedi après-midi, elle proposera des animations : aquagym, jardin d'enfants, nage avec palmes, baptêmes de plongée avec le club de plongée GPERS...

Installée près du collège Georges Brassens, le long des digues du Lez, la piscine Les Néréides est accessible en vélo ou à pied grâce à des cheminements doux, et en voiture grâce à un parking de 100 places. Elle est accessible aux personnes en situation de handicap. Ce nouvel équipement sportif a été financé à 90% par Montpellier Agglomération, pour un coût total de 9,96 M€ TTC. Une 14^e piscine d'agglomération sera ouverte à Saint-Brès d'ici 2016.



Le bassin sportif de 25 mètres peut accueillir six couloirs de nage.

+ de photos

Visitez la piscine Les Néréides en avant-première sur montpellier-agglo.com/equipement/piscine-les-neréides

12 Insoumises dans les lycées de l'Agglomération

Jusqu'au 30 septembre, le Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Montpellier accueille l'exposition « Insoumises, combats de femmes d'aujourd'hui » créée par Montpellier Agglomération.

Ces 12 portraits de militantes de la condition féminine constituent un outil de sensibilisation du grand public et un support de travail pédagogique pour les lycéens. Cette exposition poursuivra sa tournée 2013, en octobre au lycée Jules Guesde, en novembre à l'Internat d'Excellence de Montpellier et en décembre au lycée des Métiers Léonard de Vinci.



montpellier-agglo.com/jidf-8mars2013

RIRE FÊTE SES 20 ANS DANS LE TRAMWAY



© Association Rire Clowns pour Enfants Hospitalisés

Chaque année, les clowns de l'association « Rire Clowns pour enfants hospitalisés » visitent près de 10 000 jeunes malades au centre hospitalier de Montpellier. Pour fêter leurs 20 ans d'existence, ces bénévoles et professionnels du rire organisent **mercredi 25 septembre** un flashmob sur la place de la Comédie

et voyageront en tramway jusqu'à l'hôpital Arnaud de Villeneuve. Ils vous attendent nombreux aux côtés des enfants. Rendez-vous à partir de 13h.



clownhospital.org/Accueil

Ils remercient l'Agglo

Guy Molveau,
Président du Comité du Languedoc de Rugby

« Je tiens à vous exprimer tous nos remerciements pour avoir mis à disposition le stade de la Mosson pour la demi-finale de H-Cup Clermont - Munster le 27 avril dernier. Cet événement a été repris en direct par plus de 100 télévisions dans le monde. »

Bertrand Verine, Président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France L-R

« Notre Fédération a organisé son assemblée générale annuelle le 25 mai au domaine de la Providence, ce grâce à votre fidèle soutien. Nous vous adressons nos plus sincères remerciements. »

D^r Dali Boubakeur, Recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris

« Je tenais à vous exprimer mes plus vifs remerciements pour la grande qualité de l'accueil convivial que vous avez eu l'extrême gentillesse de me réserver à l'occasion de ma venue dans votre belle et grande ville de Montpellier vendredi 10 mai. »

Bernard Rapha, Président de la Fédération française de sauvetage et de Secourisme

« J'ai l'honneur de vous exprimer mes vifs remerciements pour la mise à disposition de la piscine olympique d'Antigone lors des épreuves d'eau plate de l'Arena Rescue du 17 au 20 mai. Ces championnats de dimension européenne ont connu une très grande réussite. »

Du 11 au 21 octobre

Montpellier Agglomération fait la foire

Rendez-vous à la Foire de Montpellier Languedoc-Roussillon sur le stand de Montpellier Agglomération. Participez à la balade virtuelle dans l'agglomération en Vélomag', au jeu Demeter pour apprendre à mieux trier ses déchets, initiez-vous à l'accrobranche, découvrez les deux grands projets de nature urbaine OZ et ODE...

Parc des expositions à Pérols - Hall Marco Polo



+d'infos
foire-montpellier.com

Daniel Auteuil ouvre le 35^e Cinemed

Du 25 octobre au 2 novembre, le Corum accueille le Festival du Cinéma Méditerranéen, qui rend hommage à Daniel Auteuil, récemment passé à la réalisation en revisitant l'œuvre patrimoniale méditerranéenne de Marcel Pagnol. Au programme, 250 films dont 120 inédits, des avant-premières, des compétitions et des panoramas...

+d'infos
 TARIF • 7€, 6 € avec le Pass'Agglo
 Billetterie en ligne : cinemed.tm.fr

twitt'Agglo



[TRIATHLON NATURE]

Marion Lorblanchet, triathlète aux couleurs de Montpellier Agglomération, est montée sur la troisième marche du podium au XTerra France 2013.



[EN HAUSSE]

Grand succès pour le 29^e Festival Radio France Montpellier Languedoc-Roussillon avec une fréquentation moyenne par concert de + 13%.



[GRAND PRIX INTERNATIONAL DU DISQUE LYRIQUE]

L'Orphée d'or 2013 a été décerné à L'Étranger de Vincent d'Indy avec l'Orchestre national Montpellier Languedoc-Roussillon et l'Opéra Junior.



[TOP DES CLUBS]

Le Montpellier Agglo Natation UC est classé 7^e meilleur club français 2012-2013, deux places de mieux que l'an passé.



[MONTPELLIER DANSE]

Le festival de danse contemporaine renoue avec le succès populaire, avec un taux de remplissage des salles de 98% et 38 500 spectateurs.

Al et Salamech décorent le JAM ////



Deux artistes locaux du street art, Al Sticking et Salamech ont été choisis par le JAM, école de musique et salle de concerts, pour investir et personnaliser une façade extérieure donnant sur le jardin. La réalisation de la fresque aura lieu en septembre. Une souscription ouverte sur internet a permis de récolter 4 000 € et de financer l'œuvre. Selon le montant, les 150 souscripteurs sont récompensés par une invitation à l'inauguration le 16 octobre, une sérigraphie d'un des artistes ou un verre au bar du JAM... Un bel exemple de partage et de solidarité.

RYTHMES SCOLAIRES

L'Agglo accompagne la réforme

10 communes de l'agglomération mettent en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès cette rentrée 2013, en passant à la semaine de 4,5 jours dans le primaire. Territoire pilote pour cette réforme, Montpellier Agglomération les accompagne en leur proposant gratuitement des parcours culturels éducatifs, des formations pour les personnels communaux et une offre de transport adaptée.

Dès le 2 septembre 2013, les écoles primaires de Castries, Clapiers, Cournonsec, Jacou, Le Crès, Lavérune, Saussan, Murviel-lès-Montpellier, Saint Drézéry et Sussargues passent à la semaine de 4,5 jours, avec des journées allégées et le mercredi matin travaillé. 3850 enfants sont concernés immédiatement, et lors de la rentrée 2014, avec le passage des 21 autres communes dont Montpellier, ils seront 35000 sur tout le territoire de l'Agglomération. Depuis sa création, l'Agglomération de Montpellier mène une action éducative en accueillant chaque année 110 000 scolaires

dans ses équipements culturels et sportifs. La collectivité propose des formations à la natation sur le temps scolaire (18 700 scolaires/an) et au patinage (6 100 scolaires/an), gère le centre de loisirs de l'Écolothèque et les transports liés à toutes ces activités. Une action éducative qu'elle élargit et renforce aujourd'hui en proposant des mesures d'accompagnement pour les 10 communes qui passent à la semaine de 4,5 jours.

Six à huit séances d'activités culturelles

La principale mesure est un parcours culturel éducatif, que les animateurs des écoles pourront faire avec les établissements de l'agglomération et ses partenaires associatifs, à raison d'une séance hebdomadaire pendant 8 semaines. Plusieurs thèmes seront proposés : jeux de société avec les médiathèques, arts plastiques et patrimoine avec les musées Fabre et Lattara, éducation à l'environnement avec l'Écolothèque et l'aquarium Mare Nostrum, sciences avec le planétarium Galilée, arts vivants avec le conservatoire, l'opéra, les théâtres... La commune de Saussan, par exemple, a signé une convention avec l'Écolothèque voisine, située à Saint Jean de Védas. « Les enfants terminent la classe plus tôt, à 15h45 et le mercredi à 11h30, ce qui permet de



Le musée Fabre, qui accueille déjà 45 000 scolaires par an, fera partie

développer les activités périscolaires en fin de journée, jusqu'au retour des parents », explique l'adjointe aux affaires scolaires.

L'objectif de Montpellier Agglomération est que les enfants aient accès à ces parcours trois fois au cours de leur scolarité, de la maternelle au CM2. Les groupes compteront 8 à 12 enfants. « Ces activités d'éveil et de découverte peuvent donner envie aux enfants de pratiquer des disciplines, comme le cirque, elles contribuent à former des citoyens, à travers les notions de développement durable et d'égalité hommes-femmes, et elles peuvent aussi amener les familles vers notre offre culturelle », explique la Vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de la Culture.

Former les animateurs communaux

Ces équipements disposent d'une forte expertise, comme l'éducation à l'environnement à Écolothèque, et couvrent tout le territoire. Les responsables pédagogiques et les animateurs de Montpellier Agglomération proposeront de former des « relais » parmi les animateurs locaux. « Il est important pour nous d'être dans une démarche coopérative, afin d'assurer un suivi quand on ne pourra pas être là », explique la directrice adjointe du centre de loisirs de l'Écolothèque. Enfin, Montpellier Agglomération prendra en charge le transfert

Un nouveau rythme à adopter

- les 24 heures d'enseignement hebdomadaire sont étalées sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin
- une journée de classe dure au maximum 5h30 et une demi-journée au maximum 3h30
- la pause de midi dure au minimum 1h30



reviennent chercher l'enfant à l'école», explique l'adjoint aux affaires scolaires. Cet élu s'est beaucoup impliqué dans la concertation autour de cette réforme, étant aussi concerné en tant qu'enseignant et parent d'élève. «Notre maître-mot a été la flexibilité, car cette réforme doit se faire dans l'intérêt de l'enfant, sans pénaliser les familles qui continuent de travailler aux mêmes horaires», explique-t-il.

Après la classe, les enfants vont à pied à la médiathèque ou au stade

Les activités proposées ont lieu sur des équipements de la commune, pour la plupart accessibles à pied : le stade et la médiathèque sont à 10 minutes, le tennis et l'École de musique à 5 minutes... Les enfants auront des activités variées : activités sportives, jeux de plein air, éveil musical, jeux de société, relaxation et tai-shi, jardinage... «On tiendra compte de la journée de l'enfant et on n'oubliera pas de les autoriser à rester «buller» car passer jusqu'à 10 heures en dehors de chez eux, en structure collective, est fatigant, surtout pour les petits», poursuit l'adjoint au maire. Les activités seront encadrées par des animateurs des accueils de la commune, en partenariat avec des associations locales comme l'association Sport pour Tous, le Tennis club municipal ou l'École de musique... Les agents de la médiathèque d'Agglomération Jean Giono pourront également participer à des lectures de contes, des présentations de livres, des animations, dont ils ont déjà une grande expérience. Le tarif des activités proposées par l'accueil périscolaire de la commune de Clapiers est calculé selon les revenus de la famille, dans une limite de 1,47€ par jour.

des parcours culturels éducatifs mis à disposition des communes par Montpellier Agglomération.

en car des enfants des écoles de Castries, Sussargues, Saint Drézéry et Saussan vers différents centres de loisirs, le mercredi midi après la classe. «À Sussargues, le mercredi, la classe s'arrête à 11h30 et nous proposons un accueil jusqu'à 12h30. Ensuite, ce sera le car de l'Agglo qui emmènera les enfants vers le centre de loisirs de Fondespierre à Castries, que nous partageons avec plusieurs communes», détaille l'adjoint aux affaires scolaires. Une trentaine de petits Sussarquois sont concernés par ce dispositif, grâce auquel les parents n'auront pas de contraintes supplémentaires.

© Fotolia



102 000 €

C'est le montant du budget voté par Montpellier Agglomération pour ces mesures d'accompagnement,

qui seront évaluées à la fin de l'année scolaire en vue de leur élargissement à toutes les communes.

L'exemple de Clapiers

Avec ses nombreux équipements sportifs, sa médiathèque d'agglomération et son important tissu associatif, la ville de Clapiers, 5330 habitants, a tous les atouts en main pour réussir le passage à la semaine de 4,5 jours. «L'idée est que si l'enfant reste à l'accueil de l'école plus d'une heure après la classe, qui se termine plus tôt, à 15h45 ou 16h, il sortira faire des activités. S'il reste moins d'une heure, il les fera sur place. Dans tous les cas, les parents